



## LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

### Aux représentant-e-s des médias

Afin d'embellir les lieux, la Ville de Neuchâtel va ériger un couvert sur la rampe d'accès au parking. Celui-ci sera végétalisé tout comme les alentours du stade

### **La Maladière passe au vert**

**La Ville de Neuchâtel procédera à des travaux visant à rendre plus vert le secteur de la Maladière. En particulier, un couvert sera érigé sur la rampe donnant accès au parking souterrain, qui accueillera ensuite une large bande végétalisée. Les travaux du couvert débuteront ce jeudi 2 octobre et dureront environ deux semaines.**

La Direction des infrastructures et énergies de la Ville de Neuchâtel va agrémenter le secteur de la Maladière. Concrètement, les travaux consistent à construire un couvert sur la rampe d'accès au parking de la Maladière, lequel sera ensuite orné d'une végétalisation se déployant sur une trémie métallique qui servira de tuteur. Les plantations prendront racine sur une surface aménagée en est et en ouest de la rampe d'accès actuel, sur une largeur d'environ 1 mètre.

D'autres aménagements destinés à agrémenter les lieux seront réalisés. Ainsi des arbres seront plantés au nord est de la step et au nord de la salle de la Riveraine ; les trois noyaux centraux des ronds points des giratoires sur l'axe Pierre-à-Mazel – Premier-Mars seront décorés, et des plantes grimpantes seront ensemencées sur le nouveau treillis entre le stade et les patinoires. Dans l'ensemble, les travaux seront répartis sur trois ans.

Les travaux débuteront ce jeudi 2 octobre et s'étaleront sur une quinzaine de jours pour la partie du couvert. Ils n'auront aucune incidence pour les habitants proches, ni même pour les utilisateurs du parking, l'accès à ce dernier étant garanti moyennant sporadiquement quelque régulation visant à garantir la sécurité des usagers et des ouvriers.

Précisons que ces interventions s'inscrivent dans la volonté des Autorités d'embellir la Ville. Mais ils font également suite aux engagements pris par celle-ci à l'égard des habitantes et habitants du quartier.

Neuchâtel, le 30 septembre 2014

Direction des infrastructures et énergies

Renseignements complémentaires :

Antoine Benacloche, ingénieur communal,  
tél. +41 32 717 76 12